



Pluvigner Infos

Bulletin Municipal - Janvier 2012 - N°46

Bonne et heureuse année
à tous les Pluvignois!

Blead mad
doh tud ha bleuigner

SOMMAIRE

Les voeux du maire	p 2-3
Discours de Mme Evanno	p 4-5
Urbanisme	p 6-7
Conseils municipaux 2011	p 8-12
Environnement	p 13
Culture	p 14-15
Dossier E.H.P.A.D	p 16-17
Associations	p 18-27
Agenda	p 28

Les vœux du Maire...



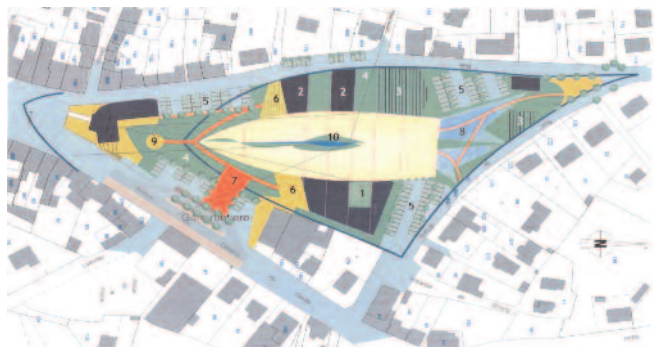
"Mesdames et messieurs, mes chers amis, nous venons de franchir le cap de la nouvelle année. Il est de tradition de se retrouver pour fêter l'événement. Au nom de l'ensemble des élus du Conseil Municipal et du C.C.A.S, j'ai le plaisir de vous adresser à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonheur, de paix et de prospérité pour l'année 2012. [...]"

Il me plaît à rappeler tous les ans combien je suis heureux de partager avec l'ensemble des élus du conseil municipal la responsabilité que vous nous avez confiée depuis 1995. Mission exaltante certes mais aussi très exigeante. Elle nécessite du temps, du courage, de la détermination, de l'intégrité.

En effet, nous sommes à la tête d'une grande collectivité de plus de 150 agents répartis sur les différents services (administratif, technique, culturel, éducatif et social).

L'espace Saint-Michel

Lors des vœux de l'année passée, je vous présentais les projets prévus sur l'espace Saint-Michel. Un contre-temps lié au transfert du terrain de rugby a repoussé le début des travaux de l'ensemble culturel. Le terrain de rugby prend place désormais au sein du complexe sportif du Goh Lanno.



Avant-projet Espace Saint Michel

Ainsi, l'espace Saint-Michel est désormais disponible pour recevoir progressivement les équipements tant attendus, à savoir : l'école maternelle et le centre culturel où l'on retrouvera sous le même toit la bibliothèque, le centre multimédia, l'école de musique et son auditorium. Concernant l'école de musique et compte-tenu du pourcentage d'élèves relativement important venant des communes voisines et bénéficiant de l'enseignement et de la pratique musicale, je vous interroge, et nous aurions à débattre sur ce point, de l'opportunité du transfert de cette compétence à la communauté de communes. Cet engagement serait la preuve d'une réelle volonté à conduire ensemble les projets.

Le complexe sportif du Goh Lanno

La population pluvignoise dispose aujourd'hui d'un complexe sportif exceptionnel dans un cadre majestueux parfaitement intégré à l'agglomération et à deux pas du

centre-bourg. Il n'y a pas si longtemps, quelques dizaines d'années seulement, le Goh Lanno ("*les vieilles landes*"), un peu abandonné, n'intéressait personne. Puis vient le temps du réveil : la municipalité d'Eugène le Couviour décide d'acquérir ce vaste secteur pour y construire le collège du Goh Lanno et le complexe sportif du même nom doté au fil du temps de plusieurs terrains de football et de la première salle omnisport.



Depuis cette époque, les travaux n'ont jamais cessé sur ce terrain. Les infrastructures ont régulièrement conquis cet ensemble. La deuxième salle polyvalente récemment inaugurée et le terrain de rugby viennent magistralement planter le décor d'un espace exemplaire.

Nous pouvons tous en être très fiers. Nous devons désormais l'entretenir avec soin, le valoriser et bien évidemment le mettre à la disposition de toutes les générations responsables, membres et acteurs du monde associatif, très présents sur notre commune.

A Bieuzy Lanvaux, nous avons également entrepris d'importants travaux sur le complexe sportif en réhabilitant les deux terrains de football et les vestiaires pour un montant de 330 000 € H.T., travaux subventionnés à hauteur de 60 000 € par le Conseil Général et 20 000 € sur la réserve parlementaire de Joseph Kerguéris, sénateur.



Le quartier des Écoles

Retour sur le quartier des écoles c'est-à-dire les rues de la Libération, Job le Bayon, Jean Moulin, Maréchal Leclerc et Miliaro.

De gros investissements ont été réalisés s'élevant à près de 2 millions d'euros sans subventions.

Incontestablement, cela représente un coût conséquent. Mais la proximité de la salle Le Borgne, l'espace petite enfance, les écoles publiques et privées, le projet de construction d'un restaurant scolaire, les nombreuses

propriétés privées ne pouvaient supporter un aménagement sommaire et banal.

De plus, le choix de la sécurité et du confort pour l'ensemble des résidents et usagers du secteur était prioritaire et donne une autre dimension à ce quartier tout proche du centre-ville. Rappelons que les réseaux ont été remplacés en totalité.



Autre grand chantier : la révision du PLU

Vous le savez, nous venons d'entreprendre la révision du Plan Local d'Urbanisme. La réglementation a fondamentalement changé et nous sommes tenus de la mettre en application. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations. De nombreuses réunions seront bien évidemment organisées tout au long de son élaboration.

Il est venu le temps de la gestion, de la protection et de la valorisation de l'ensemble du patrimoine foncier. Les espaces agricoles doivent être conservés ; les zones humides à protéger et à maintenir en l'état.



Les zones constructibles seront examinées dans les moindres détails et soumises sans dérogation aux nouvelles règles d'urbanisme en vigueur aujourd'hui. Ainsi va la loi, elle doit être impartiale. On peut cependant regretter que ce qui a été accordé à une époque sans aucune difficulté soit remis en cause sans recours possible.

L'intercommunalité

L'an dernier, lors des vœux, je vous faisais part de la détermination de Monsieur le Préfet à rassembler le plus grand nombre de communes du pays d'Auray afin de créer la grande intercommunalité. L'ensemble des élus du pays d'Auray paraissait plutôt favorable dans la mesure où cette grande intercommunalité entraînerait la mutualisation de moyens et, de fait, la suppression de certaines structures existantes. Pour l'instant, l'évolution dans cette direction reste perfectible.

Deux grandes décisions ont été votées en conseil de communauté : le transfert de la piscine d'Auray à l'intercommunalité et surtout la réorganisation générale de la gare d'Auray dans le programme de la ligne à grande vitesse. Enorme projet, un pari sur l'avenir pour tout le pays d'Auray.

L'orgue

Quittons l'échelle de l'intercommunalité et revenons à Pluvigner. J'évoquais l'an dernier le testament de Jeanne Rosnarho et son don à la commune de 320 000 € qu'elle souhaitait voir investir dans un orgue pour l'église paroissiale.

Afin de concrétiser ce projet, nous avons réalisé une consultation et mis en concurrence les facteurs d'orgues. Nous lançons une seconde consultation pour être au plus près de nos attentes.

L'église paroissiale

Les travaux dans l'église sont achevés. Le conseil municipal de la commune de Pluvigner avait entrepris les gros travaux indispensables de restauration. Nous les avons engagés depuis un an et demi : toiture, charpente, maçonnerie, menuiserie, consolidation du clocher, suppression des joints en ciment, éclairage, restauration de la sacristie, aménagement des extérieurs. Le montant des travaux avoisine les 1,5 millions d'euros. Un coût élevé mais incontournable. C'est une immense satisfaction d'avoir accompli une telle réhabilitation qui a permis notamment de replacer les éléments fondamentaux à leur vraie place et redonner à cet édifice son cadre d'origine, presque majestueux.

Émerveillement donc ! Le curé y a célébré la messe de Noël en présence de nombreux fidèles. L'édifice a retrouvé tout son éclat. Nous pouvons admirer les fresques d'antan cachées depuis le XIX^{ème} siècle sous une voûte en plâtre. Nous devons cependant consolider le clocher. L'expertise que nous avons récemment engagée a révélé un disjointement des pierres uniquement dans la partie supérieure de l'édifice.



Je renouvelle aujourd'hui les remerciements que j'ai adressés à l'issue de la restauration : Monsieur Léo Goas, l'architecte, les chefs d'entreprises et les compagnons, le personnel de la commune, les chargés de missions des institutions régionales, départementales et des services de l'Etat, et bien entendu les donateurs privés.

Bonne année à vous gens de Pluvigner,
des communes voisines et de notre pays d'Auray

Blead mad doh tud ha bleuigner,
Tud hag er parezieu tro a tro,
hag um bro alré joé ha levine.

Joie et bonheur à tous"

Guigner LE HÉNANFF

Discours prononcé par Mme Françoise EVANNO, première

Pluvigner est-elle une ville prospère où il fait bon vivre ?

"La prospérité innove, expérimente, est audacieuse, tire vers le haut tous ses habitants et ne laisse personne sur le chemin.

Il n'est pas toujours facile de concilier les besoins immédiats des Pluvignois avec les investissements à long terme nécessaires pour assurer la prospérité future.



D'abord nous serons obligés de bousculer nos habitudes en matière d'urbanisme :

- Réduire notre consommation d'espace, respecter les zones humides, les travées vertes et bleues, afin de partager, de communiquer, de s'entendre, sur des espaces réduits où convivialité rime avec prospérité.
- La **population augmente**, nous sommes 7 000 habitants.
- Hier nous comptions 4 personnes par maison, aujourd'hui nous sommes plutôt à 2 ou 3 sur un terrain réduit d'environ 400 m².
- Cette année nous avons instruit **167 permis de construire** dont 98 maisons neuves, chiffres records qui rejoignent ceux des années d'exception de 2004 et 2005.
- Les politiques mises en place pour améliorer le cadre de vie et pour parier sur l'avenir ne sont pas toujours populaires.

Ensuite la prospérité dépend des investissements pour l'éducation :

Une centaine d'enfants naît chaque année sur notre commune, même si cette année 95 seulement sont arrivés dans les familles de Pluvigner, alors que celles de Bieuzy ont doublé leur score avec 21 naissances.

Les investissements pour l'éducation sont un élément sur lesquels reposent l'économie, le taux de chômage et le taux de la délinquance.



- **850 élèves** fréquentent les trois écoles maternelles et primaires. Nous avons investi dans la sécurité autour des écoles, sur les projets de cantine, classes maternelles et centre culturel.
- Aujourd'hui, 480 enfants déjeunent chaque jour à la **cantine**.
- 42 enfants du primaire et 263 collégiens (sur les 500 que compte le Goh Lanno) disposent du **car scolaire**.
- Tous les enfants des écoles primaires bénéficient d'un **enseignement musical** grâce aux deux dumistes mises à disposition des écoles, par la municipalité. Plus d'une centaine d'enfants fréquente l'école de musique.
- 627 enfants et 102 adolescents ont pris un abonnement à la **bibliothèque** et représentent plus de la moitié des abonnés.
- Chaque mercredi, 56 enfants bénéficient de l'**ALSH**, une augmentation de 64% par rapport à l'année dernière, essentiellement due à la capacité d'accueil du nouvel aménagement de la salle MJ Le Borgne.



- Pendant les vacances d'été, 160 enfants en moyenne participent chaque jour aux activités proposées.

Peut-on parler de prospérité sans qualité de vie pour toutes les générations ?

- Le **CCAS** planifie les 25000 heures d'aide ménagères pour une centaine de bénéficiaires vivant à leur domicile. Cette année le **service d'aide à domicile** propose des heures de jardinage et de multiservices pour ces personnes dépendantes.



- 50 personnes bénéficient des repas à domicile.
- 250 ont participé le 27 novembre au repas annuel.
- Les conseillers municipaux et les membres du CCAS ont distribué 732 **colis de Noël** aux 73 ans et plus de notre commune.
- Le **multi-accueil** de 35 places a toujours autant de succès et la liste d'attente s'allonge avec les naissances : plus de 80 familles ont inscrit plus d'une centaine d'enfants.



- Le **RAM**, que nous conventionnons avec Camors, Landaul et Landévant, est à la disposition des 70 assistantes maternelles agréées par le Conseil Général, pour garder 230 enfants sur notre commune (150 assistantes maternelles pour 450 enfants sur le canton).
- 50 kg de plus ont été récoltés lors de la journée de la collecte nationale de la **banque alimentaire** (soit



adjointe, lors de la cérémonie des vœux le 5 janvier 2012

plus de 2 tonnes de nourriture pour l'année). Vingt familles de Pluvigner en bénéficient tous les troisièmes lundis de chaque mois. Je remercie Martine, Josiane et Christiane, les bénévoles de cette distribution, toujours fidèles depuis au moins 10 ans.

- La **bibliothèque** attire 696 adultes.



- Chaque mardi matin, le **Centre Multimédia** est à la disposition des demandeurs d'emploi.
- Plus de cinquante adultes sont inscrits à l'**école de musique**.



- Pour animer notre vie quotidienne, 123 **associations** médico-sociales, culturelles et sportives participent au dynamisme de Pluvigner, à l'aide de nombreux bénévoles.
- Plus de 2000 licenciés, répartis dans les 32 associations sportives, se disputent les trois salles de sport et le complexe sportif, qui est un vrai parc de loisirs, fréquentable par toutes les générations.
- L'**accès handicapé** a progressé même si des efforts restent à faire : toutes les rues du bourg seront aménagées dans ce sens et les établissements publics et privés auront cette obligation à programmer en 2012.

Encourager la responsabilité individuelle est une autre priorité

La qualité de vie dépend de la responsabilité de chacun. Tout le monde doit assumer sa part, d'abord dans sa famille, dans son quartier, dans



les associations, dans la vie de la cité ; chacun en fonction de son savoir-faire et de sa disponibilité. Nous avons tous besoin les uns des autres. L'échange, le partage, le respect sont des valeurs indispensables pour être des citoyens responsables si nous voulons bien vivre ensemble à Pluvigner.

Le premier acte de civisme est d'aller **voter**. Vous avez été 607 nouveaux inscrits sur les listes électorales.



Mais peut-on parler de vie sociale sans économie?

L'**emploi** est une priorité pour l'indépendance, la liberté. Nous avons la chance d'avoir à Pluvigner le taux de chômage le plus bas du Pays d'Auray, ce qui ne reconforte pas ceux qui recherchent en vain. Les femmes et les jeunes de moins de 26 ans sont les plus touchés.

Même si la commune est le deuxième employeur de la cité, l'**économie** de Pluvigner est très diversifiée : industrie, artisanat, commerce, tourisme, sans oublier les emplois de service, de la santé, l'aide à domicile, les assurances, les banques et l'agriculture.



L'**agriculture** est le pilier de notre économie. C'est notre histoire et notre avenir. Un agriculteur qui s'installe procure indirectement cinq emplois. Pluvigner est la voie transversale de l'agro-alimentaire, qui permet de nourrir non seulement les Bretons, les touristes nombreux quel que soit le temps, mais aussi la France et l'Europe. Préservons notre territoire, nos terres agricoles et consommons les produits locaux pour un développement logique, qui associe les paroles aux actes avant de se dire durable.

Enfin je terminerai en disant qu'une ville prospère, où il fait bon vivre, est une ville bien gérée

Une bonne gestion rassure les contribuables qui travaillent dur pour gagner leur argent et voient d'un bon œil de pouvoir bénéficier au mieux de chaque euro dépensé.

Le choix de la municipalité a été de ne pas augmenter la part communale des **impôts locaux**.

Une fiscalité trop lourde peut contrarier le développement de notre cité, d'autant que le quotient familial des Pluvignois est le plus faible du Pays d'Auray.

Une ville bien gérée est aussi une ville solidaire qui regarde, tient compte de ses voisins. 10% des effectifs des écoles de la commune viennent de l'extérieur ; il en est de même pour l'école de musique qui accueille 30% d'enfants et 40% d'adultes des communes environnantes ; 30% des licenciés viennent de l'extérieur pour bénéficier du parc sportif.

Je termine en vous souhaitant
une excellente santé,
une année pleine de réussite, de
liberté dans vos choix ;
guidée par le sens du devoir et
de la responsabilité."

Françoise EVANNO

Urbanisme...

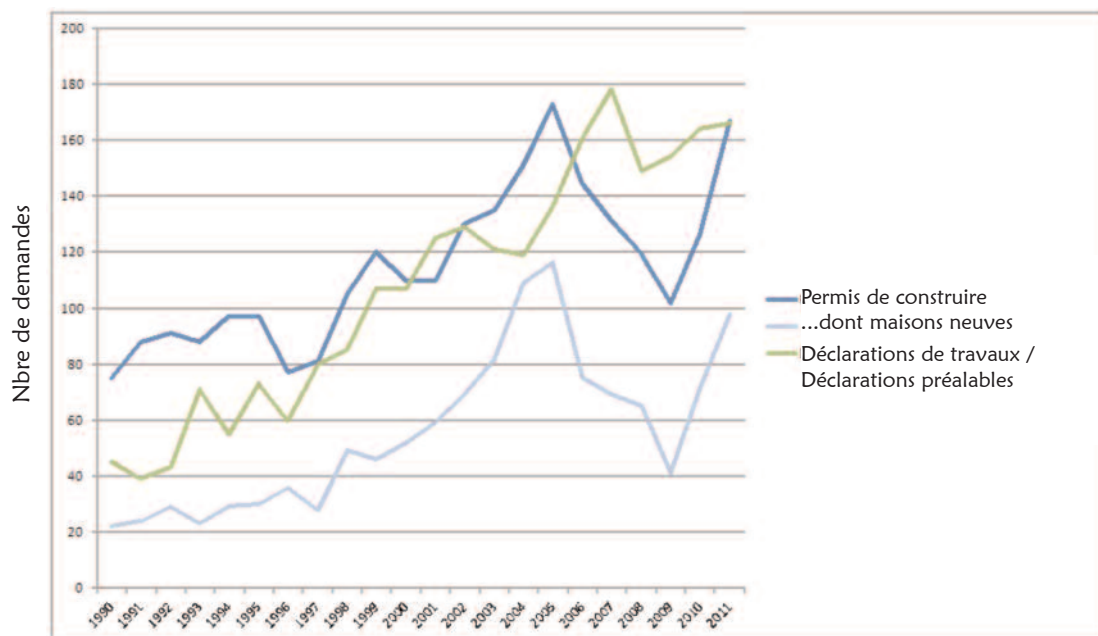
Les dossiers d'urbanisme de l'année 2011

En 2010, nous avons constaté une augmentation du nombre des autorisations d'urbanisme. Cette tendance est confortée en 2011. Les demandes de permis de construire ont encore progressé d'un peu plus de 24 % avec une augmentation de 28% pour les habitations neuves. Les déclarations préalables se sont maintenues à leur niveau assez fort. Les certificats d'urbanisme ont progressé de 20% et les ventes de biens bâtis et non bâtis suivent ce rythme avec un taux de croissance de 18,6%.

• Nombre de dossiers d'urbanisme traités en 2010 et 2011 :

	Permis de construire	... dont maisons neuves	Déclarations de travaux / Déclarations préalables	Certificats d'Urbanisme	Demandes d'alignement et permissions de voirie	Demandes de lotissement	Permis de démolir	Déclarations d'intention d'aliéner (DPU)	TOTAL
2010	126	71	164	198	124	2	0	118	732
2011	167	98	166	244	159	1	1	144	882

• Evolution du nombre des dossiers traités par le service d'urbanisme de Pluvigner depuis 1990 :



La révision du P.L.U

Depuis janvier 2010, nous travaillons avec le bureau d'étude G2C environnement sur la révision du POS en PLU afin d'avoir un nouveau document d'urbanisme conforme à la réglementation actuelle. Ce dossier nécessite de nombreuses études.

En 2010, nous avons rédigé le diagnostic du territoire et commencé à réfléchir au projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

L'année 2011 a été pour beaucoup consacrée au diagnostic des zones humides que nous allons finaliser début 2012. Pour cette nouvelle année, une étude sur le bocage et les espaces boisés sera menée ainsi que la finalisation du PADD. La municipalité souhaite partager ce travail au cours de réunions publiques. La première aura pour objet la présentation du diagnostic et la seconde la présentation du PADD avant de pouvoir le valider par le conseil municipal.

Les dates de ces réunions vous seront prochainement communiquées par l'intermédiaire du panneau lumineux, du site internet et d'un affichage en Mairie.

La modification du POS

Lors du conseil municipal du 24 février 2011, le conseil municipal a décidé de procéder à la modification du Plan d'Occupation des sols afin de permettre la réalisation de 2 projets.

→ Le premier concerne la construction du futur restaurant scolaire rue de la Libération.

→ Le second est le développement de la zone d'activités de Bréventec. Suite à l'enquête publique et au rapport favorable du commissaire enquêteur, le conseil municipal a approuvé la modification le 13 novembre 2011.

Réforme des formalités pour les extensions

A compter du 1^{er} janvier 2012, les travaux d'extension des constructions existantes seront facilités en Zone U du POS

La surface est portée de 20 à 40 m² dans le respect des seuils de recours à un architecte.

Vous pouvez vous référer au tableau ci-dessous afin de connaître les formalités liées à votre projet.

Tableau récapitulatif :

TRAVAUX SUR LES CONSTRUCTIONS EXISTANTES ayant pour effet de créer :	En zone U du POS		
	En droit commun	Travaux ayant pour effet de porter la surface hors œuvre nette au-delà de 170 m ²	Travaux n'ayant pas pour effet de porter la surface hors œuvre nette au-delà de 170 m ²
	DISPENSE DE FORMALITÉS		
	DÉCLARATION PRÉALABLE		
	PERMIS DE CONSTRUIRE		DÉCLARATION PRÉALABLE
	PERMIS DE CONSTRUIRE		

Les surfaces hors œuvre brutes et nettes seront transformées en surfaces de plancher au 1^{er} mars 2012. Une information sera faite suite à la parution des décrets d'application.

La réforme de la fiscalité de l'urbanisme

Au 1^{er} mars 2012, la fiscalité de l'urbanisme va changer. Les taxes en urbanisme permettent de participer à l'effort général d'aménagement de la commune et permet de financer les équipements induits par l'urbanisation.

Aujourd'hui, la création de SHON (surface hors œuvre nette) est soumise à la TLE (Taxe Local de l'Équipement). Le taux appliqué sur la commune était de 3% et n'avait pas évolué depuis 2003.

Avec la réforme, cette taxe est transformée en TA (Taxe d'Aménagement). La base de calcul sera la surface de plancher qui est l'ensemble des surfaces closes et couvertes

sous une hauteur au plafond supérieure à 1,80 m. Ainsi, contrairement à la SHON, la surface sera calculée à partir du nu intérieur des murs pour ne pas taxer les efforts d'isolation des habitations. En revanche, les surfaces closes des garages seront quant à elles imposées dans cette nouvelle taxe.

Il s'agira d'une taxe unique qui remplacera la TLE pour la part communale et la TDCAUE et TDENS pour la part départementale. La commune a délibéré en novembre 2011 pour un taux de 5% et le conseil Général un taux de 1,5 % (il devait être compris encore 1 et 2%).

Etat civil

Naissances et mariages du 17 septembre au 31 décembre 2011 des familles ayant donné leur autorisation.

Félicitations aux nouveaux mariés...

- MERLET Ghyslain et BECHAMEIL Anne-Sophie – le 22 octobre 2011
- GUEREVEN Yannick et COCHENNEC Katell – le 12 novembre 2011

Bienvenue à ...

- LEVEILLÉ Envel né le 23 septembre 2011
- MONET Maëline née le 05 octobre
- CADUDAL Anaël né le 18 octobre
- ALLANIC Sacha né le 21 octobre
- GILLE--GOURIOU Léonie née le 25 octobre
- GAPAILLART Brewen né le 30 octobre
- THIVET Mathis né le 31 octobre
- MALIGORNE Alan né le 1er décembre
- GERDIL Gabriel né le 07 décembre
- LAVOQUER Coline née le 07 décembre
- MARIETTE Gabrielle née le 07 décembre
- LOFFICIAL Alwenna née le 09 décembre
- JÉGOU Louison né le 14 décembre
- PENVEN Logan né le 22 décembre
- DONVAL Orlane née le 26 décembre
- OLIVIERO Mewen né le 30 décembre
- BERNARDET Naïa née le 31 décembre

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX : les principales délibérations de janvier à novembre 2011

TRAVAUX

Projet de construction sur l'espace Saint Michel

→ Conseil Municipal du 21 avril 2011

Projet de construction d'un ensemble de locaux "Médiathèque", "Ecole de musique", "Ecole Maternelle"

Ces travaux représentent une opération lourde. Il est nécessaire de faire appel à un bureau d'étude spécifique afin de formaliser ce programme. Suivront la démarche de concours de maîtrise d'œuvre et l'appel d'offres lié aux travaux.

Les surfaces estimées sont :

- Ecole de Musique + Médiathèque avec auditorium: 1 600 m².
- Ecole Maternelle : 1 000 m²
- Cour + Toilettes Publiques : 1 000 m²

A ce stade de l'opération, le coût du programme est évalué à environ 5 millions d'euros.

Le conseil municipal accepte de donner pouvoir à M. Le Maire afin de lancer la consultation de bureaux de programmation et solliciter toutes les subventions possibles.

→ Conseil Municipal du 7 juillet 2011

Cahier des charges du projet immobilier de Saint-Michel

Cet ensemble est composé d'un complexe culturel "Médiathèque/Ecole de musique" juxtaposé à une école maternelle. L'architecture contemporaine de ces constructions devra s'intégrer dans le cadre du centre ville d'architecture traditionnelle et participer à la valorisation de l'aménagement végétal et minéral des 18 000m² de cet espace. Les techniques de construction seront respectueuses des orientations dites du "respect du développement durable". L'extension de ces locaux doit être envisagée à moyen terme. La mutualisation de certains volumes doit être organisée afin d'optimiser le rapport coût / services. Cet ensemble doit représenter le lieu de vie du centre ville.

• Analyse des besoins :

- LA MEDIATHEQUE :

Elle devra abriter deux services associés : la bibliothèque et l'espace informatique.

Des espaces divers devront donc y être programmés :

=> Les zones de la bibliothèque :

Entrée (accueil), espace jeune, espace adulte, espace adolescent, espace prêt, espace accueil de la petite enfance, zone de traitement des documents (réception, rangement, stockage...) et un espace de travail pour le personnel.

=> L'espace informatique :

Le centre multimédia de Pluvigner est l'un des mieux équipés du Département. Cet état de fait est à maintenir. Le technicien chargé de la gestion du parc informatique des différents services de la collectivité devra disposer sur le site d'un atelier.

- L'AUDITORIUM :

Les services médiathèque, école de musique et école maternelle exploiteront ce lieu. Il sera utilisé pendant les heures d'ouverture des services, en soirée ou le week-end. Il servira également à la réception d'écrivains, de conteurs et autres... Il sera le lieu de présentation aux classes des livres des comités de lecture et pourra à l'occasion recevoir les jeunes de maternelle à l'heure du conte. La scène sera à l'italienne, avec public en amphithéâtre (capacité environ 120 places). Une cabine peut être prévue avec table de mixage.

- L'ECOLE DE MUSIQUE :

Les locaux devront répondre aux besoins liés à la diversité des apprentissages : une salle de pratique collective, 2 salles de formation musicale d'environ 30m², une salle d'éveil musical, 7 salles de pratique instrumentale, des locaux d'accueil ou de services.

- HALL D'ENTREE :

Le hall d'accueil permettra une interaction entre les services. Il sera équipé de strapontins ancrés aux murs. Il assurera l'accès le plus direct possible aux locaux des deux services, à l'auditorium et aux sanitaires publics. Il sera possible d'y organiser des expositions.

- L'ECOLE MATERNELLE :

L'effectif actuel est de 150 élèves. Les besoins exprimés par les acteurs de l'établissement sont les suivants :

=> Surfaces intérieures : ~ 1000 m² (7 classes de 60 m² avec coin lecture ; 4 espaces de 20 m² accessibles de part d'autre à partir des classes principales ; une salle d'accueil et de motricité de 150 à 200 m², exploitable à l'occasion des récréations ; 2 salles de repos de 40 m² ; des toilettes et salles de propreté ; une salle des maîtres ; un bureau de direction ; un local de service ; une buanderie).

=> Surfaces extérieures : ~1000 m² (un préau ; une cour fermée ; 4 espaces extérieurs de jardinage de 20 m²).

Municipaux 2011

Achats de matériel pour les services techniques

→ Conseil Municipal du 24 février 2011

Plusieurs engins exploités par les services techniques sont usagés. Ils engendrent des frais d'entretien élevés (pièces et heures de réparation). La commission des travaux propose le développement de plusieurs consultations afin de procéder au remplacement du tracteur Deutz, de la débroussailleuse (super épareuse), du tractopelle et d'un petit camion de 3,5 tonnes.

Coût estimé de l'ensemble ~ 120 000.00 € HT

→ Conseil Municipal du 31 mars 2011

Suite au cambriolage qui a eu lieu aux services techniques communaux, la valeur des pertes estimées est la suivante :

Matériel :	11 786,52 €
Camion :	21 864,08 €
Réparation bardage + portail :	130,00 €.
Total :	33 780,60 €

Le conseil municipal vote le lancement des consultations pour remplacer le matériel sus visé.

→ Conseil Municipal du 19 mai 2011

Achats et reprises de matériels pour les services techniques.

- Les achats : Total de 149 807 € HT.
 - Tractopelle (occasion) : 38 500 € HT.
 - Super épareuse neuve : 35 807 € HT.
 - Tracteur : 57 500 € HT
 - Camion benne 3,5t + coffre (occasion) : 18 000 € HT.
- Les reprises : Total de 34 000€.
 - Tractopelle. Reprise : 6 000 €.
 - Super épareuse Reprise : 8000 €.
 - Tracteur. Reprise : 20 000 €.
- Remboursement du camion volé : 9000 €.
- Remplacement du camion volé : montant estimé entre 18 000 € HT et 23 000 € HT.

→ Conseil Municipal du 9 novembre 2011

Achat d'un camion : 33 000 € HT.

Reprise de l'ancien camion : 1500 €.

Voirie (îlot des écoles et centre bourg)

→ Conseil Municipal du 27 janvier 2011

Aménagement des rues du centre ville :

A l'issue de l'ouverture des plis et de l'analyse des offres, les entreprises les mieux disantes sont COLAS et ISS (co-traitants). Elles assureront la mise en œuvre de ce projet.

Niveau de l'offre de base sans option :

Tranche ferme	909 882.00 € HT.
Tranche conditionnelle	423 978.50 € HT
Total des tranches :	1 333 860.50 € HT

La tranche conditionnelle devrait être réalisée en fonction de la date d'enfouissement des réseaux. La tranche ferme sera faite en 2011. Des pavés en granit sont prévus pour faciliter

l'accès aux personnes à mobilité réduite. De plus, la vitesse devrait être réduite.

→ Conseil Municipal du 27 janvier 2011

- Voirie de l'îlot des écoles :
Le coût total est de 1 720 000 € HT. Il s'agit des travaux hors réseaux d'eau et d'assainissement qui sont la compétence du Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner.
- Voirie du centre bourg :
Le coût total est de 220 000 € HT. Il s'agit des travaux Place Lambert – Rue Porh Couëdic – Rue du Goh Forn – Ferrand.

Programme annuel de réfection de la voirie communale

→ Conseil Municipal du 21 avril 2011

Il s'agit de poursuivre la démarche annuelle et de valider cette orientation. Actuellement, plus de 10 km sont rénovés par an pour éviter tout dysfonctionnement. Seraient mis en œuvre dans le cadre de cet exercice :

- | | | |
|---|--|---------------------------------------|
| - CR de Moncello | - CR de Kéribellec | - VC chemin des Charbonniers |
| - VC de la chapelle Saint-Guy | - VC du Pratello (de la route de Quistinic à la route de Baud) | - VC de Quistinic (du pont à Kerprat) |
| - CR de Kerkaer | - CR de Kerpenihuel | - VC Le Vilair-Kerdréavec |
| - VC de Kerchéro | - CR de la barrière des granges | - CE de Saint-Trémeur |
| - VC de Le Véniel | - CR du village de Saint-Trémeur | - CR Village de Talhouët |
| - VC de Kério-Moustoir (du village à la départementale) | - VC Coët Magoër Saint-Guy | - CR de Boquelac |
| | | - CR de Kerouzerch |

→ Conseil Municipal du 19 mai 2011

A l'issue de l'ouverture des plis, c'est l'entreprise Colas la moins disante qui sera chargée de la mise en œuvre des travaux.
Coût : 186 227,80 € H.T

Réaménagement du complexe sportif du Goh Lanno

→ Conseil Municipal du 27 janvier 2011

L'évolution progressive de ce projet a conduit les responsables des clubs (Kéριοlets, ASP, Pluvigner-Camors-Landévant Jeunes) à émettre des souhaits nouveaux. Après concertation avec ces acteurs de la vie associative pluvignoise, le conseil municipal décide de réorienter les choix initiaux :

- Le terrain d'honneur N°1 sera revêtu d'un gazon synthétique.
- L'un des terrains d'entraînement sera transformé en stade de rugby comme prévu au niveau de l'étude initiale.

→ Conseil Municipal du 27 janvier 2011

La sonorisation des stades d'honneur du complexe sportif du Goh Lanno sera assurée par l'entreprise ALOES, la mieux disante.

Coût des travaux spécifiques : 3 722,43 € HT.

Restaurant scolaire

→ Conseil Municipal du 9 novembre 2011

Validation du programme de construction du futur restaurant scolaire et autorisation au maire à déposer le permis de construire.

Les caractéristiques du programme sont : construction en

Travaux et achats divers

→ Conseil Municipal du 27 janvier 2011

- Avenant lot 2 (charpente) au marché de restauration de l'église St Guigner

Le lot 2 a été confié à l'entreprise Jouanno de Noyal Pontivy. Montant initial du marché : 180 509,28 € TTC.

Montant du marché après avenant : 202 787,01 € TTC.

Motivations de l'avenant : la découverte de détériorations très avancées des arêtiers de noue de la croisée du transept invisibles derrière les plâtres ; la modification des délais de l'avenant positif pour la location supplémentaire de l'échafaudage du 30 janvier 2011 au 1^{er} avril 2011.

→ Conseil Municipal du 24 février 2011

- Remplacement de mobilier urbain

Les poubelles installées dans le centre ville, sur proposition du premier conseil des jeunes, sont aujourd'hui dégradées.

Coût estimé du remplacement = 521€ x 12 = 6 252.00 € HT

- Effacement des réseaux téléphoniques

Intervention de l'entreprise du SDEM rues Goh Forn et Porh Couëdic. Coût = 11 900 € HT.

- Marché de maintenance des chaufferies et des ventilations des bâtiments communaux

Intervenant : Confort Thermique.

Coût annuel = 4 919,69 € HT.

- Marché de balayage périodique de la voirie communale

Intervenant : Théau.

Coût annuel de 6 560 € HT pour 10 interventions.

→ Conseil Municipal du 19 mai 2011

Le Conseil Municipal choisit l'entreprise Sparfel de Ploudaniel pour le marché suivant :

- Création d'un terrain de foot synthétique et d'un terrain de rugby : 547 512,20 €.

- Fondation : 34 200 €.

- Micro fentes : 5 280 €.

Pour un montant total de 586 992,20€ HT.

→ Conseil Municipal du 7 juillet 2011

Marché de l'éclairage du terrain synthétique et du terrain de rugby : Le montant établi par le SDEM est de 126 300 € HT.

→ Conseil Municipal du 7 septembre 2011

Le coût total est de 740 000 € HT pour les deux terrains. Les subventions du département sont de 120 000 € et une aide spécifique a été demandée à la Fédération de football.

brique, isolation par l'extérieur, charpente en bois, toiture terrasse végétalisée sur une surface de 1 400 m². Une partie du toit est réservée à la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Coût estimatif du programme : ~ 1 900 000 €.

→ Conseil Municipal du 24 février 2011

- Acquisition de matériel informatique – photocopieurs

- Acquisition d'ordinateurs et de vidéo projecteurs à destination de la mairie et de l'école Joseph Rollo : 5 PC portables + 10 PC Bureau ; 3 vidéo projecteurs ; 15 écrans.

Après analyse des offres, le candidat retenu est le mieux disant. Il s'agit de la société DELL pour un montant total de 10 818 € H.T.

- Acquisition de 4 photocopieurs (école J Rollo, Centre Multimédia, mairie) à la société Repro Conseil.

Montant : 16 450,91 €.

→ Conseil Municipal du 21 avril 2011

- Extension des colombariums

Il s'agit de l'adaptation d'un monument octogonal (12 390.00 € H.T) et de six caves urnes (750.00 € H.T) au colombarium de Bieuzy. Pour celui de Pluvigner, cela concerne l'adaptation de six caves urnes (Coût : 750.00 € H.T).

- Effacement du réseau téléphonique rue Maréchal Leclerc

Coût : 22 900 € H.T.

→ Conseil Municipal du 19 mai 2011

- Remise à l'état initial du parquet de la salle Le Borgne

L'exploitation intensive de cet espace entraîne l'usure du revêtement de sol de qualité. Il est nécessaire de le poncer et de le revitrifier. Coût 18 334 € HT (Entreprise Axol de Vannes)

FINANCES

→ Conseil Municipal du 24 février 2011

• Emprunt de 1 000 000 €

Une consultation a été lancée auprès des organismes bancaires et portait sur un prêt à taux fixe d'un montant de 1 000 000 €. La commission des finances a procédé à l'analyse des offres émises par les Banques (BCME, Crédit Agricole et Caisse d'Epargne). Le conseil municipal retient l'offre du Crédit Agricole : un prêt sur 15 ans à échéance trimestrielle et avec remboursement à capital constant pour un taux fixe de 3,90 %.

• Installation d'un orgue dans l'église St Guigner

→ Conseil Municipal du 24 février 2011

Le 14 octobre 2010, le Conseil Municipal acceptait la succession de Madame Jeanne ROSNARHO décédée le 29 août 2010, succession au profit de la commune de Pluvigner. Celle-ci a décidé de lui léguer tout son patrimoine pour un actif net successoral de 240 717 € à la condition d'entretenir sa tombe et pour un capital d'assurance vie restant d'un montant de 74 365,83 €, à charge pour la commune d'installer un orgue dans l'église de Pluvigner.

→ Conseil Municipal du 19 mai 2011

Lancement d'une consultation avec publicité européenne

→ Conseil Municipal du 24 février 2011

• Recensement général de la population : validation du coût d'organisation

Le conseil municipal valide le coût du recensement (18 320 €), la rémunération des agents recenseurs et coordonnateurs (formations et recensement). M le Maire est désigné pour solliciter la dotation de l'Etat (environ 14 744 €).

pour un marché de conception, fabrication et installation d'un orgue neuf dans l'église St Guigner. Le conseil municipal donne pouvoir à M. Le Maire afin de solliciter toute subvention possible et de demander à l'association de l'orgue de Pluvigner de reverser la subvention du député M. GRALL qui lui a été versée sur ce programme en amont du projet d'un montant de 10 000 €.

→ Conseil Municipal du 13 octobre 2011

Le conseil municipal accepte le don du groupe Kanerion Pleuigner fait à la commune d'un montant de 15 000 €.

Budget

→ Conseil Municipal du 31 mars 2011

• Vote du compte administratif 2010

	Section de fonctionnement	Section investissement
Compte administratif 2010 de la commune	+ 2 182 366 €	+ 549 007 €
Compte administratif 2010 du lotissement Prad Guerno	- 153 876 €	0 €

• Vote des taux d'impôts directs locaux 2011

Le conseil municipal décide que les taux des taxes locales sont maintenus à l'identique sur 2011 à savoir :

- Taxe d'habitation **12,56 %**
- Taxe de foncier bâti **17,15 %**
- Taxe de foncier non bâti **44,15 %**.



• Vote des budgets primitifs

	Section de fonctionnement	Section investissement
Budget primitif 2011 de la commune	6 877 371 €	8 142 043 €
Budget primitif 2011 du lotissement Prad Guerno	327 754 €	317 754 €

Les Conseils Municipaux 2011

Délibérations diverses

Intercommunalité

→ Conseil Municipal du 27 janvier 2011

- Dissolution du SIVU Chantier nature du canton de Pluvigner

Le conseil municipal approuve le transfert du bilan du SIVU du canton de Pluvigner vers le Syndicat mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner au 1^{er} janvier 2011 et approuve la dissolution du SIVU du canton de Pluvigner. M Le Maire souligne que ce chantier est un moteur remarquable de réinsertion sociale et un outil de proximité.

Espace rural - Environnement

→ Conseil Municipal du 7 juillet 2011

- Elevage avicole à Kervéléan.

Projet de construction d'une unité de production d'oeufs à couvrir (SARL LAC). La capacité d'élevage sera de 50 000 animaux.

Le conseil municipal donne un avis favorable sous les conditions suivantes : le conseil propose d'intensifier les

plantations coté villages de Kervéléan et de Kerjean et de prendre une année d'observation par rapport aux nuisances liées au stockage du compost dans le hangar situé au plus près du village de Kervéléan pour une distance de 121 mètres et de le remettre éventuellement en cause si des nuisances sont constatées.

Urbanisme

→ Conseil Municipal du 21 avril 2011

- Acquisition par la commune du terrain N D.62

Il s'agit d'un terrain cadastré n° D 62 à Coat Mane Cumun d'une surface de 88 499 m². Le prix estimé est de 11 563€.

→ Conseil Municipal du 9 novembre 2011

- Vente de la maison rue Goh Forn (Parcelle communale AK N 30)

Le conseil municipal accepte la vente de ce bien au montant de 25 000 €, montant évalué par le Service des Domaines.

- Acquisition de parcelles rue Hent Guir

Achat d'un terrain libre d'occupation rue Hent Guir (AO 229 de 1695 m² et AO 230 de 780 m²). Les services de France

Avec Ecowatt, réduisez votre consommation d'énergie !

ÉcoWatt Bretagne **Rte**
Le bon geste énergie Réseau Breton d'Électricité

En hiver, le matin et de 18h à 20h
Offrez une pause à votre électricité

Adoptez l'EcoW'attitude Inscrivez-vous sur ecowatt-bretagne.fr

État action du Plan électrique breton

Logo de la Région Bretagne, ERDF, RTE, and other partners.

L'hiver s'est installé et avec lui les basses températures. Grâce au dispositif Ecowatt, adoptez les bons gestes "énergie", réduisez vos factures et contribuez à éviter les coupures d'électricité sur le territoire breton.

Une situation problématique en Bretagne

La Bretagne ne produit que 9,5 % de l'électricité qu'elle consomme et son approvisionnement repose principalement sur les régions voisines. En période de froid, cette situation de dépendance peut entraîner des coupures généralisées sur plusieurs départements bretons.

C'est pour faire face à cette réalité que dès 2008, RTE, en partenariat avec le Conseil régional de Bretagne, la Préfecture de Région Bretagne, l'ADEME et ERDF a initié la démarche Ecowatt.

Des gestes simples et éco-citoyens

Décaler une lessive, ne pas laisser les appareils électriques en veille, éviter d'allumer les lumières quand ce n'est pas nécessaire... en appliquant des gestes simples, en particulier en hiver, en périodes de pointe, le matin et entre 18h et 20h, tout consommateur – particulier, collectivité, entreprise - peut participer à la réduction de sa consommation d'électricité, et de celle de l'ensemble du territoire.

Vous aussi, adoptez l'EcoW'attitude

... et rejoignez les 30 800 écowacteurs bretons. Une inscription sur le site internet www.ecowatt-bretagne.fr vous permettra de recevoir par sms, courrier électronique ou flux RSS, des alertes qui vous inviteront à modérer votre consommation d'énergie.

Inventaire des zones humides et des cours d'eau

Le comité de pilotage s'est réuni une dernière fois le 13 janvier dernier pour analyser les propositions suite aux visites de terrain. Le résultat final sera validé par les instances délibératives du Syndicat Mixte du Loch et du Sal (SMLS) et de la commune de Pluvigner.

La démarche participative initiée par la commune et le SMLS a permis au cours de l'année d'enrichir et d'améliorer le travail du bureau d'étude Dervenn. Les élus, les agriculteurs et les associations, par leur connaissance du terrain, ont su proposer des corrections, des précisions, des améliorations. Que tous soient remerciés pour le travail fourni.

L'étape importante de la concertation avec le public s'est déroulée au mois de novembre. La réunion publique, l'exposition cartographique en mairie et les permanences des adjoints ont permis aux Pluvignois qui le souhaitaient d'être informés de l'ensemble de la démarche et le cas échéant d'exprimer leurs réclamations.

Des membres du comité de pilotage se sont déplacés pour réaliser des contre visites de terrain en présence des intéressés ; l'observation de la végétation, de la topographie, le carottage du sol, ont permis de dresser les contours précis de chaque zone. A l'issue de ces contre visites, un procès verbal définitif a été établi pour sceller l'accord.

L'intérêt de ce travail de délimitation a été généralement bien compris, même si dans quelques cas les échanges ont été un peu tendus.

Le document final, après avoir été validé par le Conseil Municipal, sera adossé au futur PLU qui devra impérativement adopter un zonage particulier pour ces zones humides.

Cet inventaire a permis une meilleure localisation de ces zones sensibles afin d'en assurer une gestion durable. Prenons conscience de leur richesse pour la biodiversité (plantes animaux insectes) et pour leur capacité de rétention et d'épuration des eaux !



Dans le cadre du PLU, en conformité avec les lois Grenelle, nous devons élaborer une trame verte et bleue, liaisons entre un ensemble de milieux permettant le développement et la mobilité des espèces. La trame bleue, celle de l'eau, s'appuie sur les ruisseaux et les milieux humides. La trame verte, celle des arbres, s'appuiera sur l'ensemble des espaces boisés.

Au cours de l'année 2012, nous allons travailler à identifier et caractériser le bocage et le patrimoine arboré de Pluvigner par une méthode voisine de celle suivie pour l'étude ci-dessus, nous en reparlerons dans un prochain bulletin.

Les élus du comité de pilotage

Projet d'extension de la carrière de Kerbastard

Le groupe Pigeon Bretagne Sud par sa filiale Cointo envisage l'extension de la carrière de Kerbastard à Pluvigner, projet qui consisterait à faire passer la production de 10 000 à 100 000 tonnes par an.

La société a souhaité mettre en place une démarche de concertation irréprochable sur ce projet, démarche qui a reçu l'approbation de la sous-préfecture de Lorient et du Maire de Pluvigner. Le dispositif de concertation qui fixe les règles du débat et son organisation sous l'égide d'un médiateur Monsieur Claude Conan de Nostang a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal de Pluvigner le 13 octobre 2011.

Il est prévu 5 réunions du groupe de travail qui outre les représentants du groupe Pigeon comporte des élus de Pluvigner, Landévant et Camors, des représentants de la Gaule Alréenne et de Bretagne Vivante ainsi que des riverains parmi les plus proches de la carrière. Les associations Eaux et Rivières de Bretagne, CCK, Vivre au Pays de Pluvigner ont démissionné au début de la seconde réunion, le mode de concertation ne leur convenant pas.

Ces associations continuent de recevoir les présentations et les compte-rendus de réunion, la porte leur reste ouverte. Chaque Pluvignois peut également consulter ces documents à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet de la commune.

Le programme des ateliers de concertation :

- 1^{ère} réunion (03/11/2011) : présentation du projet du carrier et du dispositif de concertation. La problématique de l'eau a aussi été abordée.
- 2^{ème} réunion (17/11/2011) : thème de la route et des transports.
- 3^{ème} réunion (01/12/2011) : analyse de l'impact des vibrations des tirs de mine, bruits et poussières.
- 4^{ème} réunion (15/12/2011) : thématique du paysage
- 5^{ème} réunion (fin janvier 2012) : résumé et bilan des

Bibliothèque

→ Le Père Noël est passé à la Bibliothèque !

Le Père Noël avait sa hotte bien pleine cette année et c'est la bibliothèque de Pluvigner qui en a le plus profité, pour le plus grand plaisir des bibliothécaires et de leurs 1425 abonnés (nombre d'inscrits effectifs en 2011).

A l'heure où les chiffres sont en baisse dans de très nombreuses médiathèques, le nombre d'abonnés augmente à Pluvigner avec une hausse d'inscriptions de 7,3% en 2011. Il fallait donc trouver des cadeaux à la hauteur du résultat !

→ Dans ces abonnements moins onéreux et simplifiés (les centimes ont été jetés par-dessus bord...ouf !), **tous les supports sont compris** : non seulement les livres et revues mais aussi les CD, les DVD (secteur adultes) et les cd-rom.

Une personne peut donc désormais emprunter 5 documents (livres ou revues), 3 CD, 2 DVD et 1cd-rom.

Le tarif familial permet d'emprunter 5 documents par personne inscrite ainsi que 5 CD, 2 cd-rom et 2 DVD.

→ Les abonnés en mode "famille" qui jusqu'à présent devaient avoir une carte par personne en auront **une par famille**. Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple ?

Les documents peuvent être gardés un mois et les emprunteurs reviennent bien évidemment aussi souvent qu'ils le souhaitent.

Nous rappelons à tous qu'il **n'est pas nécessaire d'être abonné pour pouvoir venir à la bibliothèque** découvrir les collections ou lire sur place. Comme dans toutes les bibliothèques, l'entrée est **libre**.



→ **Une baisse des tarifs.** En ces temps difficiles, le présent sera apprécié à sa juste valeur !

Enfant : 2 € / an
Adolescent (14 à 18 ans) : 5 € / an
Adulte : 10 € / an
Famille (à partir de 2 personnes à la même adresse) : 15 € / an



Un grand **MERCI** à tous nos lecteurs pour le plaisir que l'équipe a eu à les recevoir, à les conseiller, et à partager leurs coups de coeurs. Et comme un cadeau n'arrive jamais seul, nous vous souhaitons une année 2012 avec de belles lectures, de beaux films et de belles musiques.

L'équipe de la Médiathèque

ouvert toute l'année

De septembre à juin :

Mardi : 14h-18h30

Mercredi : 9h-12h30 / 14h-18h30

Judi : 14h-18h30

Vendredi : 14h-18h30

Samedi : 9h-12h30

En Juillet et août :

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h

→ Les coups de coeur des ados



Clémentine, stagiaire de classe de 3^{ème}, a mis à profit sa semaine à la bibliothèque pour mettre en place un espace réservé aux ados.

Sur le palier de la section jeunesse se trouve une boîte dans laquelle ils peuvent déposer leurs votes pour leurs livres préférés.

Désormais, les livres bien notés et choisis par les ados seront signalés par un cœur rouge sur la tranche des ouvrages.

Parce que la lecture se nourrit aussi de partage, l'équipe tient à remercier Clémentine.

Expositions



"Le bestiaire des Saints"

A travers le décryptage des vitraux, des calvaires et des retables présents dans les chapelles et les églises du Morbihan, c'est toute la subtilité et la profondeur de l'alliance entre l'Homme et l'Animal qui nous sont révélées.

Cette exposition passionnante apporte un éclairage sur les origines de l'urgence écologique actuelle. Elle amène le spectateur à porter un autre regard sur le monde vivant...

du 23 mars au 12 avril 2012 dans le hall de la mairie.

Calendrier des expositions Janvier à avril 2012

→ du 20 janvier au 21 février : **Xavier LE GALLO**, photographies des métiers du bois.

→ du 24 février au 21 mars : **Céline GOURHAND**, art figuratif, onirique, portraits.

→ du 23 mars au 12 avril : **UMIVEM**, "Le Bestiaire des Saints" (voir ci-contre)

Pluvigner-Patrimoines : le temps des projets



L'association Pluvigner-Patrimoines, constituée d'amateurs d'histoire et de patrimoine, a tenu son assemblée générale en novembre 2011.

L'occasion de faire le bilan :

- près de 500 participations sur l'ensemble des sept rendez-vous dominicaux proposés entre décembre 2010 et septembre 2011 ;
- la publication d'un premier numéro d'Annales (il reste quelques exemplaires : 6 €) ;
- des recherches sur le manoir du Guern pour conduire une présentation des lieux au public lors des dernières journées du patrimoine (l'animation sonore est en ligne sur le site communal).

La saison 2011-2012 a démarré.

Le programme d'"Entre dix heures et midi / Etre 10 eur ha kreizeiz" est disponible dans les commerces, à la mairie, au syndicat d'initiatives,... ou téléchargeable en ligne sur le site communal.

L'objectif de l'association est de favoriser la connaissance du patrimoine pluvignois (matériel, immatériel, naturel, construit...) et de le valoriser.

L'association est ouverte à toute personne intéressée (adhésion annuelle : 10 €).

Au-delà des animations publiques, d'autres activités sont proposées aux seuls adhérents : informations, visites commentées, rencontres à thème...

Des groupes de travail fonctionnent : recherches à finalité statistique sur l'état-civil au 19^{ème} siècle ; poursuite du collectage de mémoire autour de la Place du Marché (qui devrait conduire à la réalisation et à la mise en scène d'un spectacle public en septembre 2012).

Tous renseignements

et contacts :

pluvigner-

patrimoines@orange.fr

Tél. : 06.61.44.40.32

ou 06.70.43.83.31



Qu'est-ce qu'un EHPAD ?

Un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) désigne en France la forme d'institution pour personnes âgées la plus répandue.

Un établissement est qualifié d'EHPAD lorsqu'il a signé pour une période de 5 ans renouvelables une convention tripartite avec le Conseil Général (DGISS) et l'autorité compétente de l'Assurance Maladie lui ouvrant le droit d'héberger des personnes âgées dépendantes.

Cette convention l'oblige à respecter un cahier des charges et à s'engager dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de prise en charge des personnes âgées.

L'EHPAD possède, en principe, la capacité de faire face à la dégradation de l'état de santé et à la perte d'autonomie des résidents qu'il accueille, grâce notamment à son propre personnel soignant composé d'infirmières, d'aide-soignantes et d'AMP.



L'EHPAD de Pluvigner

L'EHPAD Résidence de Porh-Kêr de Pluvigner, selon une convention signée début 2008, est un établissement habilité pour 80 lits dont un lit d'accueil temporaire.

Répartition des chambres sur 4 étages :

- 34 Chambres T1 (22m²)
- 44 Chambres T1 bis (35m²)
- 2 Chambres T2



Contacts :

Résidence de Porh-Kêr - EHPAD de Pluvigner

4 rue Hent Guir

BP n°5

56330 PLUVIGNER

Tel : 02.97.59.00.59

Fax : 02.97.24.98.81

ccasflporhkerpluvigner@wanadoo.fr

DOSSIER

Toujours plus d'animation de l'E.H.P.A.D.

Les 79 résidents de l'EHPAD, en très grande majorité originaires de Pluvigner ou des communes proches, s'installent souvent à la résidence Porh Kêr après une chute ou une hospitalisation qui ont entraîné une perte de leur autonomie.

Une équipe d'animation à leur service

Dès leur arrivée, ils sont accueillis par Roseline COUGOULIC, coordinatrice de la vie sociale et responsable de l'animation et par Maryse LOUVEAU, animatrice (voir portraits ci-contre), qui mettent toute leur énergie à ensoleiller le quotidien de nos aînés. "Dans le travail de l'établissement, beaucoup d'importance est donnée aux ateliers thérapeutiques mais le plus important reste le bien-être des résidents, de les faire rire, de leur donner du plaisir", souligne Roseline.

Elles sont pour cela secondées par toute une équipe de bénévoles :

- 4 membres de l'association VMEH (Visites des Malades en Etablissements Hospitaliers)
- Un intervenant sur les animations "Vies d'autrefois" (recueil de mémoires)
- Des chanteurs en breton de l'association Kerlenn Sten Kidna qui interviennent une fois tous les 2 mois
- Les Années Bleues, une chorale d'Auray.

Un vaste programme d'animation

Des activités sont proposées aux résidents du lundi au vendredi. Des programmes très variés, modifiés toutes les semaines et qui s'adaptent aux saisons, aux fêtes, à la vie de la commune et à celle de la résidence. Dans tous les choix de ces animations prime la recherche de l'ouverture au monde.



Dans ces plannings, le programme des matinées est plus régulier : des activités plus calmes, basées sur les habitudes de vie : rencontres avec des enfants, tricot, revue de presse, pliage de linge, cuisine...

Les après-midi, les programmes sont très diversifiés :

→ Quand le passé reprend vie

De nombreuses animations se basent sur les souvenirs des résidents, leur passé, leur jeunesse... Ainsi sont mis en place des "ateliers mémoire" (discussions à partir de diaporamas à thèmes, par exemple sur le cidre, le blé, le pays d'Auray...), des ateliers "paroles sur images" (échanges ouverts à partir d'un tableau de Lucien POUEDRAS évoquant le battage, l'école, les mariages...), des chants en breton, des interviews en breton de Catherine PASCO pour la radio... Le but de ces activités est de rendre actifs les résidents : "en donnant la place aux souvenirs, nous donnons de la valeur aux personnes qui portent cette mémoire. Lors de ces activités les résidents deviennent moteurs, ce sont eux qui nourrissent les discussions. Ils reprennent alors leur rôle d'aînés et nous transmettent savoir-faire et expériences", explique Roseline Cougoulic.

Activités pour les résidents de Pluvigner

→ Le toucher mis à l'honneur



Une fois par mois à la belle saison, les résidents retrouvent les ânes de l'association Lind'âne. Ce contact physique, cette communication tactile avec les animaux les enchantent. Ils sont nombreux à attendre ce rendez-vous qui crée des émotions. Des moments forts qui font réagir et sortir de leur inertie même les plus dépendants.

→ Des rencontres intergénérationnelles



- Les résidents rencontrent régulièrement les enfants de la maison de l'enfance et de l'association "Ile aux enfants". Ils aident ces enfants de moins de 3 ans à réaliser des travaux manuels, à faire de la gym, ils chantent ensemble, fêtent les anniversaires...

- Le Centre de Loisirs organise aussi depuis peu des activités avec la résidence de Porh Kêr : loto intergénérationnel et spectacle de Noël.
- Les élèves de l'école Saint Guigner se lancent aussi dans l'aventure : centrées sur l'usage de la langue bretonne, ces rencontres ont pour projet la réalisation d'un imagier en breton.

Ces échanges font le plaisir de tous : utiles aux plus jeunes, elles valorisent aussi nos anciens.

Bien d'autres ateliers leur sont proposés (mais jamais imposés) : de la marche et de la gym douce, des sorties, du bricolage, activités d'éveil des sens...

Ils sont une trentaine à participer tous les jours aux animations avec bonne humeur et une énergie étonnante. "On ne s'ennuie pas ici, nous dit l'un d'entre eux, il y a toujours quelque chose à faire !".

Ces activités occupent l'esprit et les mains, mais surtout regroupent et permettent des temps d'échange, entre les résidents mais aussi avec le personnel. Ici l'ambiance est familiale, les relations sont chaleureuses et l'on perçoit beaucoup de tendresse dans les regards.

Pour nos animatrices de vie sociale, "l'animation est un pilier majeur de la vie sociale de notre établissement. Elle permet d'insuffler un dynamisme, des envies, des désirs. L'animation est là pour révéler les passions en s'appuyant sur les capacités restantes des résidents. Notre objectif principal lors de toutes nos interventions est le PLAISIR".

PORTRAITS



Roseline
COUGOULIC

Coordinatrice de vie sociale et animatrice, Roseline fait partie de l'équipe depuis février 2011. Les résidents la rencontrent lors des activités mais aussi au cours des entretiens individuels où elle recueille leurs histoires de vie. Elle vient de l'oise où elle occupait les mêmes fonctions dans une maison de retraite. Elle est donc de retour en Bretagne, sa région natale. C'est avec passion qu'elle parle de son travail, sa priorité allant toujours au bien-être des résidents.



Maryse
LOUVEAU

D'origine espagnole, Maryse a vécu 10 ans à Paris puis dans l'Aube et en Normandie avant d'arriver à Pluvigner en 1999. C'est en 2008 qu'elle rejoint l'équipe de l'EHPAD, d'abord en tant que soignante puis comme animatrice. Toujours le sourire aux lèvres, elle croque la vie à pleines dents. Elle sait se rendre toujours disponible pour les résidents.

Associations...

Amicale Laïque de Pluvigner

Le rôle de l'Amicale Laïque au sein de l'école Joseph ROLLO, comme dans beaucoup d'écoles publiques, est de contribuer à maintenir le principe de gratuité de l'école en apportant un soutien financier pour l'achat de divers matériels et pour la réussite de plusieurs projets culturels.



Pour contribuer à financer ces actions, l'Amicale Laïque a programmé diverses animations pour l'année à venir :

- **Week-end du 21 et 22 janvier 2012 : Fest-Noz et Fest-Deiz** à la salle Le Borgne.
Samedi soir : Arvest et Sonnerien Du
Dimanche : Pevar Den, Koskerien
- **Dimanche 18 mars 2012 : Spectacle** pour adultes et enfants à la salle de la Madeleine
- **Dimanche 13 mai 2012 : Trocs et puces** à l'école Joseph ROLLO.
- **Fin mai : exposition Dire Lire** dans le hall de la mairie en lien avec le Printemps des Arts pour la deuxième année consécutive.
- **Dimanche 24 juin 2012 : Kermesse** au terrain de la Madeleine.

Pour mener à bien tous ces projets, ils ont besoin de bénévoles !

C'est pourquoi toutes les bonnes volontés, parents ou sympathisants, sont les bienvenues au sein de l'association, même de façon ponctuelle...

N'hésitez pas à les contacter :
Groupe scolaire Joseph ROLLO
amicale-laique.pluvigner@laposte.net

Pour suivre l'actualité de l'association, rendez-vous sur :
<http://amicale-laique.pluvigner.over-blog.com>

APEL Saint Guigner

L'association, ses missions et objectifs :



L'APEL Saint Guigner est une association Loi 1901 qui se compose aujourd'hui de 23 membres très actifs. Tous ces membres sont bénévoles et prêts à s'investir pour assurer les missions principales de l'APEL qui sont :

- accueillir, informer et représenter les parents d'élèves tout au long de l'année scolaire,
- animer l'école.
- financer l'achat de matériels divers pour les élèves (par exemple, cette année achat d'ordinateurs portables pour le primaire et jeux divers pour la maternelle).

L'APEL participe également à chaque sortie scolaire organisée par les enseignants, afin que l'année soit la plus dynamique et attractive possible pour les élèves.

Un début d'année scolaire très actif :

- **Vente de pizzas** avant les vacances de la Toussaint
- **Vente de sapins de Noël** pour les fêtes
- **Création d'un calendrier 2012 à l'occasion des 120 ans de l'école.** L'idée très séduisante était de photographier tous les élèves de l'école (357 enfants) ainsi que l'équipe enseignante avec un thème donné selon leur mois de naissance. Un tel projet ne pouvait être qu'un succès.
- **Loto de l'école** : si son organisation nécessite le plus d'investissement de la part des membres de l'association, c'est aussi l'animation qui permet de financer le plus de projets en cours d'année.

Le mot de la présidente, Fanny PAUMIER :

"Je tiens particulièrement à remercier tous les parents d'élèves qui participent en nombre à chacune de nos actions, l'équipe enseignante que nous sollicitons souvent, ainsi que la municipalité et les commerçants de Pluvigner qui nous soutiennent. Merci de nous accorder votre confiance."

APE Goh Lanno



Objectifs :

L'APE est une association de parents d'élèves dont l'objet est de favoriser la vie scolaire et périscolaire des membres de la communauté éducative du collège de Pluvigner.

Elle organise des animations culturelles, récréatives, et des achats groupés de matériel pédagogique...

Elle représente les parents d'élèves aux conseils de classe et

au conseil d'administration du collège et coordonne les représentations des parents au conseils des classes.

Bureau élu pour 2011-2012 :

- Présidente : Isabelle Guiné
- Trésorière : Ghislaine Goupil
- Trésorière adj. : Stéphanie Keruzoré
- Secrétaire : Christine Gillot
- Secrétaire adj. : Nadine Guibert

Bout'chou et compagnie

L'association Bout'chou et compagnie a été créée en juin 2008 par deux mamans. C'est ainsi que deux fois par semaine (le mardi et le vendredi) les enfants (de la naissance à la scolarité) accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent se retrouvent autour d'activités spécifiques et adaptées pour un éveil musical, des activités artistiques, de la motricité et des jeux ludiques.

Des sorties nature dans des parcs d'attractions ou des sorties culturelles sont proposées à chaque fin de cycle et selon la saison.

Cette année de nombreuses sorties ont été programmées.. Ainsi Bout'chou et compagnie a visité la ferme de Kerporho (à Pluvigner), s'est amusé au P'tit Délire, s'est promené à dos d'âne à Lindânes (à Pluvigner) et bien d'autres aventures culturelles....

En 2011, l'association a participé pour la première fois aux virades de l'espoir à Pluvigner. Leur pêche à la ligne a rencontré un vif succès qui a permis de dégager un bénéfice totalement reversé à l'association "Vaincre la mucoviscidose". Une belle aventure à renouveler.

Pour favoriser les échanges intergénérationnels, l'association est à la recherche de **papis et de mamies** aimant le contact avec les enfants, pour venir participer aux séances.

Venez les rencontrer lors des séances :

- le mardi matin à la salle associative de Bieuzy Lanvaux de 9h45 à 11h15
- et le vendredi matin à la salle M.J le Borgne à Pluvigner de 9h45 à 11h15.



Les Boutchoux au festival de la lecture à la bibliothèque de Grand-Champ

Programme 2012 :

- **Dimanche 5 février** : Spectacle de magie et de comédie de la "Compagnie à deux mains" pour tous les enfants de 2 à 10 ans. Salle de la Madeleine à 16h00. Réservation des places fortement conseillée !
- **Dimanche 25 mars** : 3^{ème} Troc'Vêtements adultes, bébés et enfants de 10h00 à 17h00 au chapiteau de la Madeleine.
- **Dimanche 25 novembre** : 2^{ème} Troc'Jouets (puériculture, jeux, vêtements bébé jusqu'à 2 ans et future maman) au chapiteau de la Madeleine de 10h00 à 17h00.

Contact :

Corinne MARGOT, présidente de l'association - Tel : 02.97.57.64.64 - boutchouetcompagnie@hotmail.fr
www.boutchouetcie.fr

RAPPELS aux présidents des associations et professionnels de la commune

→ VIE ASSOCIATIVE

Communiquez sur vos activités !

Comme chaque année, tous les présidents des associations ont reçu un courrier les invitant à faire parvenir leurs articles et illustrations pour le bulletin municipal. Pensez-y pour les bulletins à venir!

De même, vous pouvez contacter le Centre Multimédia pour diffuser vos informations sur le panneau électronique ainsi que sur le site de la commune.

→ COMMERCANTS, ARTISANS, ENTREPRENEURS....

Mise à jour de votre page web sur www.pluvigner.fr

Vous venez de vous installer sur la commune? De partir à la retraite? De modifier votre activité? Pour tous ces changements, contacter le centre multimédia !



Centre Multimédia de Pluvigner
2^{ème} étage de la Bibliothèque
Place Notre-Dame des orties
02.97.24.79.99
info@pluvigner.fr

Associations...

Pensez aux autres : donnez votre sang et votre plasma !

Don de sang et de plasma dans les locaux de la société Hill-rom

La société Hill-rom située sur la zone artisanale de Talhouët participe activement aux différentes collectes de sang et de plasma organisées par l'Etablissement Français du Sang, en partenariat avec l'amicale de Pluvigner-Landaul.

→ En 2011 :

Dons de plasma :

- 30 juin 2011 : 25 donateurs
- 8 septembre 2011 : 20 donateurs
- 16 décembre 2011 : 23 donateurs

Collecte de sang :

- 18 février 2011 : 69 donateurs dont 5 premiers dons.



Le bilan 2011

D'autre part, l'Etablissement Français du Sang organise 7 collectes au cours de l'année et ce sont donc plus de 700 dons qui ont été collectés sur les communes de Pluvigner et de Landaul en 2011.

Calendrier 2012 :

→ Dons du sang (Salle Le Borgne) :

- Vendredi 9 mars de 14h30 à 18h30
- Samedi 10 mars de 8h30 à 12h30
- Mardi 22 mai de 15h à 19h
- Jeudi 16 août de 15h à 19h
- Mardi 23 octobre de 15h à 19h

→ Dons de plasma (Salle Le Borgne) :

- Le mercredi 4 avril de 8h à 13h
- Le mercredi 21 novembre de 8h à 13h



Comme Pluvigner et Landaul, chaque année ce sont 400 communes bretonnes qui accueillent les dons de sang. Les membres de l'association tiennent à témoigner leur profonde reconnaissance à tous les donateurs et en particulier aux plus jeunes qui, espérons-le, seront encore plus nombreux en 2012.

Les jardins partagés de Kergu cultivent aussi la convivialité

L'association du jardin partagé de Kergu est née en 2009 d'une rencontre de Michel Brizard, ancien maraîcher, avec des représentants de la municipalité de Pluvigner qui a accepté de mettre un terrain à disposition des amateurs de jardinage convivial. Ces derniers respectent une charte et s'engagent à pratiquer une culture respectueuse de l'environnement.

Le terrain initial se trouvait à proximité des écoles (à Kergu, d'où la dénomination de l'association) mais la mairie, souhaitant concrétiser le projet de cantine scolaire à cet emplacement, a proposé aux jardiniers d'occuper une partie du terrain autour du manoir du Guern. L'association dispose d'un vaste espace calme et où il est agréable de se retrouver. Actuellement une dizaine de parcelles d'environ 100 m² sont occupées par une douzaine de familles (certains adhérents ayant opté pour une demi-parcelle).

On y cultive bien entendu des légumes variés mais on cultive également la convivialité : on partage ses expériences potagères, on échange des graines, des plants et une partie de sa production et on bavarde...

Cette année, un barbecue amical a été organisé sur place et chacun a convenu avoir passé un agréable moment. Cette manifestation bien sympathique sera probablement reconduite.

L'association a également participé aux journées du patrimoine des 16 et 17 septembre, en partenariat avec Pluvigner-Patrimoines : les visiteurs ont été accueillis dans les jardins et une jolie exposition de légumes leur était présentée dans la cour du manoir qui était exceptionnellement ouvert pour cette occasion.



Pour rejoindre ce groupe de jardiniers amateurs ou pour obtenir davantage de renseignements, vous pouvez contacter Michel Brizard au 02.97.50.99.30.

Au revoir Bernard, et Merci

Bernard Ulvoas est décédé le 1^{er} octobre 2011... La cérémonie d'adieux, particulièrement émouvante, a réuni une foule nombreuse à la salle de sports du Goh Lanno. L'hommage a été à la hauteur de la vie de cet homme libre et passionné qui a donné sans compter son temps et son énergie pour la jeunesse de Pluvigner.



Bernard arrive au collège du Goh Lanno en 1972 comme professeur d'éducation physique et sportive. Il y fera toute sa carrière. Dès le début, il développe différentes disciplines dont l'athlétisme, le cross et le hand. Très vite, les résultats suivent. En 1980, son épouse Nicole, également professeur d'EPS, le rejoint au collège de Pluvigner. Un an plus tard s'achève la construction de la première salle de sports du Goh Lanno. Un formidable tremplin pour développer de

nombreuses disciplines. Bernard se forme au hockey sur gazon, Nicolle au patinage. C'est le début d'une véritable épopée.

Une classe de sixième option roller voit le jour. Les jeunes s'enthousiasment et quatre ans plus tard, quand ils quittent le collège, un club est créé pour poursuivre l'aventure. Tandis qu'enfants et ados continuent leurs apprentissages, une équipe senior de Rink-hockey est engagée en compétition, que Bernard qualifiait lui-même de "sacrée équipe de bras cassés"! La bonne humeur n'empêche pas le sérieux... intégrant peu à peu les jeunes, l'équipe sera vice-championne de Nationale 3. Elle évoluera jusqu'en 1998, déplaçant un public nombreux pour chacun de ses matches.

En 1985, le club s'est doté d'une section danse et patinage artistique. Bernard et Nicolle Ulvoas verront monter leurs jeunes sur les plus hautes marches des podiums, raflant six titres de championnes de France entre 1994 et 1998.

Parallèlement, dès 1981, Bernard enseigne au collège le hockey sur gazon. Ses élèves décrochent une quatrième place au championnat de France UNSS en 1985. Un club est créé dès 1983. Les titres nationaux s'enchaînent. En peu de temps, une douzaine de leurs jeunes intégreront la

section nationale de Sport-Etudes, seront recrutés dans de grands clubs et joueront en équipe de France !

Dans le même temps, Bernard et Nicolle continuent à faire découvrir à leurs élèves du collège du Goh Lanno de très nombreuses disciplines avec toujours le même enthousiasme. Un investissement passionné couronné par une aventure exceptionnelle : en 2005, leur groupe de danse bretonne, avec la complicité de son animatrice Magali Le Floch, sera sélectionné pour représenter la Bretagne en Martinique lors de rencontres européennes sur le thème des chants et danses traditionnelles ! Un fabuleux séjour qui verra se nouer des liens très forts et sera suivi de nombreux échanges.

Bernard Ulvoas avait pris sa retraite en 2008. Une retraite bien sûr éminemment active. Passionné par la culture bretonne, Bernard Ulvoas possédait notamment une remarquable collection de jeux traditionnels bretons qu'il ne manquait pas de faire découvrir par le biais de son association "Jeux de toujours".

Nul doute que Bernard laissera à des générations de collégiens et de sportifs pluvignois un souvenir inoubliable. Sa générosité, sa chaleur humaine et son grand sourire resteront dans tous les cœurs.



Vous venez de perdre un proche et les démarches vous paraissent compliquées à accomplir :

L'Assurance Maladie Morbihan propose une offre de services attentionnés qui vise à simplifier les démarches administratives effectuées par les familles.

En contactant le **3646** ou en vous rendant dans l'une des antennes les plus proches de

chez vous, nos conseillers sont à votre service pour répondre à vos questions et vous informer sur vos droits :

- les prestations restant dues,
- le maintien des droits si vous étiez ayant droit inscrit sur la carte Vitale du défunt,
- le capital décès — une aide

financière peut être versée sous conditions.

A l'issue de ce premier contact, un rendez-vous sera proposé pour vous aider à compléter votre dossier et vérifier les conditions d'obtention du bénéfice d'un capital décès.

L'Assurance Maladie Morbihan vous accompagne à chaque étape de votre vie - Contact : 3646

Associations...

L'édition 2012 des Foulées Pluvignaises

L'association a été créée en 1997 pour permettre aux Pluvignois de tous âges de pratiquer la course à pied. Elle est composée d'un bureau d'une vingtaine de membres.

Ces foulées ont lieu tous les ans à la fin janvier ou au début février, suivant le calendrier des championnats de cross. Elles réunissent environ 600 coureurs de tous âges. Cela permet d'animer le centre ville et de donner envie aux jeunes pousses de pratiquer cette discipline.



L'édition 2012 des "Foulées Pluvignaises" aura lieu le 05 février.



Le programme des foulées 2012 :

- 14h00 poussins - poussines : 1,2 km
- 14h15 benjamins - benjamines : 2,4 km
- 14h30 minimes - cadets - cadettes : 3,33 km
- 15h00 débutants et débutantes 400 m et 200 m suivant les catégories d'âges
- 15h15 course des "AS" 10 km en 3 boucles de 3,333 km.

Cette manifestation fait partie du "Challenge Douar Alré"

Venez les encourager, c'est gratuit !!!

La majeure partie des bénéfices de l'association est versée au CIMA (Club Intercommunal du Morbihan d'Athlétisme) pour aider aux dépenses liées à la bonne marche du club : stages pour les jeunes, équipements, déplacements...

Le CIMA compte actuellement 200 licenciés dont plus de la moitié de jeunes et de nombreux Pluvignois et Pluvignaises.

Les entraînements se déroulent au stade du Loch à Auray : le mardi à 18h00, le jeudi à 18h00, le samedi à 16h30

Si vous voulez rejoindre le CIMA, contactez Pierre-Yves MAHIEUX au 02.97.56.39.13.

Pétanque pluvignoise

Les vainqueurs des concours sociétaires

Challenge du printemps : Théo CORBEL

Challenge d'automne : Jean-Yves GUILLO

Challenge annuel : Gilles LE PEN

Challenge vétérans : Bernard LE SCIELLOUR

Plusieurs concours ont été organisés en 2011 :

• Un concours en nocturne a eu lieu en juillet sur les terrains éclairés du Goh Lanno.

• Plus de 120 joueurs étaient présents le 10 septembre pour le challenge "David Le Hénanff", membre actif du club, disparu trop tôt.

• Le club a aussi organisé un concours le 24 septembre au profit de la mucoviscidose.

➔ Ces concours, ouverts à tous, ont attiré de nombreux Pluvignois, tout particulièrement des jeunes.



Le repas du club aura lieu le samedi 24 mars.

Reprise des sociétaires le samedi 31 mars au Goh Lanno.

Les Gymnastes Pluvignaises : le sport dans la bonne humeur

L'association compte une centaine de membres pour cette nouvelle saison qui se retrouvent pour le plaisir de faire du sport et principalement de la gymnastique d'entretien et du STEP.

Il existe 4 cours par semaine se déroulant dans une salle adaptée dans le complexe du Goh Lanno.

Tous les niveaux sont acceptés, le but étant avant tout de se faire plaisir dans la bonne humeur.

Pour la saison 2011 – 2012 les cours sont commencés depuis la mi-septembre :

- • le lundi de 20h30 à 21h30
- • le mardi de 9h45 à 10h45
- • le jeudi de 19h30 à 20h30
- • le jeudi de 20h30 à 21h30 (uniquement STEP)

La nouveauté de cette année est la mise en place d'une matinée (le dimanche) pour une initiation ou une découverte de différents mouvements de gym et de danse.

N'hésitez pas à venir découvrir cette activité sans aucun engagement de votre part.

Renseignements auprès de Marie-France GAUTER au 02 97 24 90 44



La danse bretonne, c'est le mercredi avec Koad ha mor



L'ambiance conviviale et détendue est assurée afin que la danse reste un plaisir."

Koadhamor@yahoo.fr
<http://Koadhamor.over-blog.com>

L'association de danse bretonne de Pluvigner Koad Ha Mor a repris ses activités en septembre à la salle de danse du Goh Lanno, avec cette année aux commandes Solen LE CORRE. Estelle MAHÉ, présidente depuis octobre 2010, a souhaité quitter son poste pour mieux se consacrer à sa fonction de professeur de danse, qu'elle assure depuis trois ans.

Horaires :

Tous les mercredis de 20h à 21h pour les débutants et de 20h30 à 22h30 pour les confirmés.

Calendrier des festivités de 2012 :

- Carnaval avec les membres de l'association DAM ARAOK de Brec'h le mercredi 29 février.
- Fest-deiz le 4 mars.
- Sortie annuelle en mai.
- Repas de fin de saison le 23 juin.

Lind'âne

L'association Lind'âne à Kergo propose une découverte du monde équin avec deux ânesses, Mitsy et Gaieté, des balades en carriole et en selle, des activités manuelles sur le thème de la nature : à destination des enfants de tous âges, à partir de 2 ans, mais aussi des personnes âgées ...

Animations sur place et en extérieur (Lind'âne se déplace) pour anniversaires, marchés, fêtes, kermesses...

Réservation obligatoire :

Tél. 02.97.57.78.42 - 07.87.00.1319 - lindane@orange.fr



Les Rollers Cop's développent le hockey roller in line



Pour sa troisième année d'existence, le club des Rollers Cop's créé par quelques copains en 2009 atteint 65 licenciés.

24 enfants et 16 adolescents s'initient ou se perfectionnent le mercredi après-midi tandis que 25 adultes se retrouvent le lundi soir au

stade du Goh Lanno et parfois en extérieur, à la belle saison, pour des randonnées.

Les enfants participeront à deux séances de Kid Roller, le 14 janvier à Lorient et le 10 mars à Saint Jean de Brevelay. Ces sessions sont des rencontres inter clubs où les enfants font des petites compétitions dans un but ludique revendiqué.

Pour les adolescents et les adultes, des équipes de Hockey Roller In Line ont été créées. Le Hockey Roller est un sport semblable à son cousin le hockey sur glace sans les contacts brutaux ni les règles de hors-jeux, les rollers remplaçant bien sûr les patins à glace.

Pour les ados, des rencontres amicales seront organisées avec les équipes de Damgan ou de Saint Marcel en début d'année et un challenge de hockey roller junior est à l'étude entre 4 clubs du département pour la saison prochaine.

Les Hockeyeurs adultes quant à eux, participent à un challenge amical permettant à 8 équipes du Morbihan de se rencontrer dans la bonne humeur. A noter que les prochains

matchs ont lieu au Goh Lanno. Ces matchs sont régulièrement annoncés sur le panneau d'affichage de la mairie et ils sont ouverts au public, vous pouvez donc venir partager la bonne ambiance de ces rencontres.



Contact : olivier Laly Président : 02 97 58 50 16.

A noter :

➔ Prochains matchs de Hockey :

Pluvigner / Damgan 6 février 20h30

Pluvigner / Locminé 2 avril 20h30.

➔ Organisation d'un Troc Plantes sur Pluvigner le 1^{er} avril au parc de la Madeleine.

La Gaule Alréenne s'investit à Pluvigner

L'AAPPMA La Gaule Alréenne est l'association des pêcheurs à la ligne du Pays d'Auray. Son siège est à Auray mais c'est le plus souvent sur le territoire de Pluvigner que les pêcheurs se retrouvent le dimanche matin sur les chantiers de rivière.

Pluvigner est au cœur d'un vaste réseau hydrographique avec Le Loch, les ruisseaux de Pont Christ et du Moustoir, le Kergroix et ses quatre affluents, cours d'eau bien connus de la centaine de Pluvignois de tous âges qui pratiquent la pêche de loisir.

Les nombreux travaux de restauration du milieu aquatique menés sur la commune depuis 1997 sont suffisamment concluants pour que l'association s'engage maintenant dans un chantier de plus grande envergure avec le Syndicat Mixte du Loch et du Sal. Il devenait indispensable de diversifier les habitats pour permettre aux poissons sauvages de recoloniser tous ces petits rus. L'opération devrait débuter en juin 2012 et concernera près de 3 km de cours d'eau sur le bassin versant du Loch...

Déjà en 2011 des jeunes ont pu s'initier à la restauration de ruisseaux, et aussi à la pêche, sur le site privilégié de Kernoel, dans le cadre des animations menées avec l'association de tourisme de Pluvigner. En 2012 également il sera créé un parcours mouche pour débutants au Pont des Bons Voisins. "Avec le concours de tous, nous montrerons que les rivières de Pluvigner peuvent être riches, et que nos jeunes auront du plaisir à les courir, comme au temps jadis. Nous invitons

tous ceux qui aiment la rivière, pêcheurs ou non, à nous rejoindre le dimanche matin, car la tâche est immense, mais les résultats aussi", indique André ROBBE, trésorier et animateur chantier de la Gaule Alréenne.



Renseignements : 02 97 24 26 93 ou 02 97 50 94 98.

www.lagaulealreenne.net

Soleils des francophonies : des projets en France et au Vietnam

• INTERNATIONAL

→ Echanges avec le Vietnam (Nha Trang)



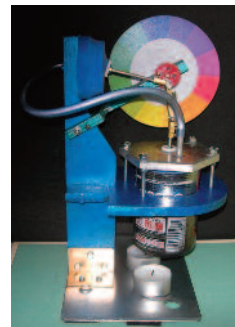
Nous entretenons des activités de coopération avec le Vietnam depuis plus de 10 ans. Dans le cadre de la Formation et de l'Education et à la suite des accords signés entre M. ASCIONE, inspecteur d'académie à cette époque et M. CAO , Directeur des services de l'éducation, à Nha Trang. S'en sont suivis plusieurs années de stages à destination des enseignants francophones et des étudiants de l'Ecole Normale supérieure. Puis, dans le cadre de la coopération décentralisée, avec le soutien du Conseil général du Morbihan, nous avons organisé par 4 fois le Festival de la Mer (partie morbihannaise) au Vietnam : cours de français, expositions artistiques diverses, expositions-animations d'art culinaire, interventions au centre océanographique sur le plancton, sculpture, musique ...).



Cette année, à l'occasion de la semaine de la francophonie du 17 au 24 Mars, nous allons revenir vers l'éducation et la formation, nos vrais domaines de compétences au travers des activités suivantes :

- Intervention de pédagogie générale sur 2 thèmes : La chanson et la bande dessinée par Alain GUILLO, professeur honoraire d'IUFM.
- Pédagogie fonctionnelle sur le projet "Sur les pas d'Eratosthène".
- Mise en œuvre d'une opération de rénovation de l'enseignement des sciences, "La main à la pâte", soutenue par Georges CHARPAK, prix Nobel 1992. Un échange entre classe pluvignoise et classe vietnamienne sera tenté à cette occasion.

• LOCAL



En octobre prochain, nous allons organiser notre 3^{ème} Fête de la Science, dont le programme n'est pas encore arrêté mais qui comprendra d'ores et déjà 2 thèmes :

- "A la recherche du temps perdu : Histoire de la mesure du temps"
- "Au cœur de l'orgue de barbarie : Les mystères de cette musique mécanique".

Jean-Claude SIMON,
président de l'association Soleils des francophonies

Les ateliers de cosmétique et d'apiculture de l'Acacia

L'association "L'Acacia" propose :

→ Des ateliers de cosmétiques

En 2011, certains de ces ateliers se sont déroulés au domicile des adhérents. L'habitude avait été prise de programmer sur une journée l'apprentissage de 7 produits différents. Journée longue et fatigante pour tous!

En 2012, la nouveauté est donc la programmation d'ateliers de 3-4 heures sur un thème unique, au siège de l'association.

Prochain rendez-vous :

Samedi 10 mars de 14h30 à 18h00
"Atelier de fabrication de laits et liniments (lait de toilette, lait corporel, liniments stabilisés)".

→ Des ateliers d'apiculture familiale

11 stagiaires ont suivi les ateliers en 2011 et ont ainsi pu apprendre progressivement à faire leur propre miel (ateliers en salle ou ateliers pratiques au rucher ou à la miellerie).



Pour consulter l'ensemble des programmes 2012 de l'Acacia, rendez-vous sur la page Acacia du site de la commune www.pluvigner.fr, rubrique "Vie associative"

L'Acacia - M. DANIEL
Kervran - Bieuzy Lanvaux
Tel : 02 97 56 17 72
a.lacacia@orange.fr

Associations...

L'ASP : un nouveau Président, une 3^{ème} saison en PH et un terrain synthétique

Yannick Nayel, président les 12 dernières années a quitté ce poste et c'est Frédéric Sarboni, ancien joueur du club, qui a pris la relève : " au nom de l'ASP, je tiens bien évidemment à remercier Yannick pour son dévouement ainsi que les différentes personnes qui l'ont accompagné. Je sais que je pourrai compter sur lui pour m'épauler dans cette nouvelle aventure. Nous devons continuer sportivement dans le sillon tracé jusqu'à présent".

Pour cette saison 2011/2012, l'ASP comptabilise 155 licenciés : 53 joueurs seniors, 69 jeunes, 30 dirigeants et 3 arbitres. 3 équipes seniors sont engagées en championnat : l'équipe A en Promotion d'Honneur de Ligue de Bretagne, l'équipe B en D3 et l'équipe C en D4 au district du Morbihan. Yannick Cailloce et Edy Kerzhero ont la responsabilité des entraînements le mercredi et le vendredi à 19 h au Goh-Lanno.

L'Équipe A

3^{ème} saison consécutive que l'équipe fanion de l'ASP défend ses couleurs en PH. Malgré quelques arrêts et départs de joueurs vers d'autres clubs à l'inter-saison, avec l'arrivée de nouveaux, le groupe actuel entend bien se placer en haut de tableau. Ces jeunes joueurs de Pluvigner et certains issus de l'école de foot, progressent sous la houlette de quelques anciens et celle de Yannick Cailloce qui occupe le poste d'entraîneur pour la 6^{ème} année. Cette équipe est 4^{ème} du groupe avec 26 points, 10 matchs joués, 5 victoires, 1 nul et 4 défaites.



L'Équipe B

L'équipe B n'a malheureusement pas réussi son maintien en D2 à la fin de la saison dernière. Retour à la case départ. La remontée ne sera pas une mince affaire. Elle est 4^{ème} du groupe avec 26 points, 10 matchs joués, 5 victoires, 1 nul et 4 défaites. Pourtant ce groupe a les capacités de jouer la première place dans ce groupe. Il n'est pas encore trop tard. Elle est dirigée par Gilbert Lancien et Michel Le Goueff.

L'Équipe C

L'équipe C évolue en D4. 4^{ème} la saison dernière, elle entend bien mieux faire cette saison. Même si l'équipe B de Sainte-Hélène survole le championnat, ce groupe de joueurs peut largement la talonner. L'équipe C, dirigée par Vincent Le Louarne, Franck Corbel et Guillaume Le Calonnec, comptabilise 27 points pour 9 matchs, 6 victoires et 3 défaites.



Les 3 arbitres du club



Carole Blanco-Hercelin, arbitre au club depuis 15 ans, officie en ligue jusqu'à la DH. **Mélanie Graignic**, pour sa 3^{ème} année, évolue également en ligue mais en catégorie "Jeunes" le samedi après-midi. **Yohann Vaunac**, 17 ans, est venu rejoindre ces 2 femmes. Après avoir obtenu son diplôme en 2009/2010 au club de Naizin, il a préféré rejoindre et s'entraîner avec ses copains à l'ASP. Il officie en jeunes et en Ligue le samedi. Comme le veut le règlement, il ne couvre pas le club pendant 2 saisons.

- 26 -

Le terrain synthétique

L'ensemble du club est enchanté de la transformation du terrain d'honneur en pelouse synthétique. C'est un bel outil de travail que tous les joueurs apprécient, petits et grands.

Il est praticable par tous les temps et est équipé d'un super éclairage. La qualité technique du jeu est améliorée et évite certaines blessures : plus de boue, plus de vers de terre, plus de rebonds, plus de pelouse trop longue...

Le Site internet

Découvrez l'intégralité de cet article sur aspluvigner.footeo.com. Le site a été visité 9051 fois au mois de décembre et près de 90000 sur l'année 2011 !

Les dates à retenir

- ➔ Samedi 18 février : Tournoi de foot en salle pour les U9 - U11 - U13 - U15 à partir de 9h au Goh Lanno.
- ➔ Lundi 9 avril : Super Loto de Pâques à 14h - Le Borgne.

• Senefiañs ... a-dreñv ar gerioù

E holl parladoù ar bed e kaver daou du – ha lies memp oc'hpén – da veur a gomz. Degouezhioù zo lec'h ma ne dalv ket ar gerioù ar pezh a dalvont liesañ. Emañ ret klask o senefiañs nepas en ur vonet a-benn dezhe met kentoc'h en ur ober an dro anezhe ; en ur glask monet tre enne nepas dre an nor dal met kentoc'h dre an nor... a-dreñv.

Ar brezhoneg a zo pinvik-bras a-fet ar skeudenoù, al limajoù, an troiennoù-se. Evit ar vrezhonegerion "a-vihanik" eh eus memp er c'hompren hag en implij anezhe ur sort muzul hag a ziforc'h ur brezhonegour a-feson doc'h ur Yann Balbous ; kaer en do henañ bout desket mat e bater er geriadurioù hag er yezhadurioù, biken ne vo gwelet èl ezel ag ar "gumuniezh" ma ne oui ket degas en e bropoz ar skeudenn pe al lavar a ray plijadur d'ar re arall klevet. Ne welit ket petra a vennomp lâret ? Un dornadig skouerioù a vo tarwalc'h d'en diskouez deoc'h.

Gouiet a raomp holl petra eo pour. Neoazh pa lârer: "Kaset zo bet pour da Yann, a forc'had" nend it ket da grediñ e vo goustusoc'h e soubenn. Pechañs e vo faro ar paotr Yann get ar melasion roet dezhañ, met setu tout. Kas dour da vilin Anna ne sinifi ket tamm ebet emañ milinourer ar verc'h. Gwelet a rit gwelloc'h bremañ ?

Ma ne ra ket vad deoc'h gwelet an hini a zo é skeiñ àr ho tor diskouezit fas koad dezhañ, setu tout. Nend eo ket ret deoc'h digor evit lâret e begement dezhañ peotramant evit kanal dezhañ e rapronobis pe ar gosperoù a-bezh. Kit marse betek kinnig fest ar vazh dezhañ ha c'hwi a welo : edan berr e sach'o e votoù getañ.

Voterezh a vo tuchant, ha marse nend eo ket an termen da lakaat sioù ar bolitikerion àr ar bratel. Atav, pep unan a sal e soubenn èl ma kar, setu eh eus ur sort moaiand lâret e vo klasket meur a wezh tremen lost al leue dre hor begoù, ha livet gevier deomp kel lies èl ma vo savet deomp kastelloù àr al loar; hep komz ag ar mel deomp get al loñs. Pa vo achu ar c'hampagn, tremenet an deiz bras e vo uhel o c'hribenn get lod hag izelikoc'h o frioù get re arall, get ar re a vo bet gwriet bep a balet'o mat dezhe...



• Quand les mots cachent... le sens.

Dans toutes les langues il est des mots qui ont deux sens, voire davantage. Dans certaines situations, il arrive que leur sens premier soit si éloigné qu'il est inutile d'essayer de le percer en prenant le terme de front : la signification ne se découvre qu'en passant par ... la porte de derrière.

Le breton est une langue très riche en métaphores, en images. L'usage qu'on en fait dans la simple conversation sert souvent de test aux bretonnants "empiriques" - aux "native speakers" – pour apprécier les connaissances de leur interlocuteur. En effet, on aura beau avoir étudié à fond les dictionnaires et les grammaires, on restera toujours un ... "bredouillard", on ne fera jamais vraiment partie de la "communauté" si on ne sait pas placer la métaphore, l'image que l'autre attend (inconsciemment peut-être mais il l'attend) à ce moment-là du propos. Vous ne voyez pas ce que je veux dire ? Quelques exemples devraient vous y aider.

Nous savons tous ce que sont les poireaux. Pourtant, quand on dit : "On a apporté des poireaux à Yann, par fourchées !", vous auriez tort de penser qu'il va pouvoir se faire des soupes à tire larigot ! Par contre, rien d'étonnant à ce qu'il prenne la grosse tête après avoir entendu une pareille brassée de compliments... Dire que l'on apporte de l'eau au moulin d'Anna ne signifie évidemment pas que la fille est meunière : on renchérit sur ses propos. Vous y êtes maintenant ?...

Si vous n'appréciez pas la personne qui frappe chez vous, montrez lui donc face de bois. Rien ne vous empêche, toujours en tenant porte close, de lui dire son "pegement", de lui chanter "Ora pro nobis" ou bien vêpres d'un bout à l'autre. Au besoin proposez-lui la fête du bâton ; elle finira bien par ... tirer ses sabots avec elle.

Il va y avoir des élections bientôt. Peut-être n'est-ce pas le moment d'étaler sur le pré les défauts de nos politiciens. Quoique, chacun a bien le droit de saler sa soupe à son goût, non ? Disons donc qu'on cherchera plus d'une fois à nous passer la queue du veau au travers de la bouche, qu'on nous peindra bien des mensonges sans parler des châteaux qu'on nous bâtera sur la lune. N'oublions pas le miel qu'on nous servira à pleine louche. Mais une fois le scrutin passé et les résultats publiés, certains se promèneront la crête haute, mais il en est d'autres qui n'iront plus nez au vent : ceux à qui on aura cousu une bonne veste bien chaude...

Cette page vous est présentée par Kerlenn Sten Kidna – An Alre dans le cadre d'une convention avec la commune.

Kerlenn Sten Kidna : école du soir et activités en breton pour adultes dans le pays d'Auray.
STENKIDNA2@wanadoo.fr - <http://membres.lycos.fr/stenkidna>

Agenda

FEVRIER 2012

- 05 FOULÉES PLUVIGNOISES (voir page 22)
- 05 SPECTACLE pour enfants - Bout'chou et Cie - Salle de la Madeleine à 16h00
- 12 LOTO - Club de Basket - Salle Le Borgne
- 12 RANDO à Belz organisée par "Bieuzy-Lanvaux Découverte et Loisirs" - Départ à 14h, Place Gillouard, près de la mairie de Belz
- 18 et 19 Tournoi de FOOT en salle (U9 - U11 - U13 - U15) - ASP - Complexe sportif du Goh Lanno à partir de 9h
- 26 Championnat de Bretagne de KARATÉ - Complexe sportif du Goh Lanno
- 26 BAL - Club des Bons Amis - Salle Le Borgne

MARS 2012

- 04 FEST DIEZ - Koad ha Mor - Salle de la Madeleine
- 10 COLLECTE DE SANG - Salle Le Borgne de 8h30 à 12h30
- 11 Troc Vêtements - Association Ile aux enfants - Parc de la Madeleine
- 11 CONCERT sur le thème de Paris des chorales adultes, enfants et la classe de chant de l'école de musique - Salle de la Madeleine à 17h
- 11 RANDO à Lanester organisée par "Bieuzy-Lanvaux Découverte et Loisirs" - Départ à 14h30 du Parking du Pont du Bonhomme
- 17 Bourse aux Vêtements - Association "Le coin des bonnes affaires" - Salle de la Madeleine
- 25 BAL - Club des seniors du Tanin - Salle Le Borgne
- 25 Troc Vêtements - Association Bout'Chou et Cie - Chapiteau de la Madeleine

AVRIL 2012

- 01 Troc Plantes - Rollers Cop's - Parc de la Madeleine
- 06 Réunion dans le cadre de la semaine de l'environnement "De l'Europe au pays d'Auray, une politique de l'eau et du milieu aquatique" - Salle des associations de la mairie à 20h30
- 07 CARNAVAL
- 09 LOTO - ASP - Salle MJ Le Borgne à 14h
- 14 BAL - Breizh Country Danse - Salle Le Borgne
- 14 et 15 BRADERIE - Secours catholique - Parc de la Madeleine
- 28 Bourse aux Vêtements - Association "Le coin des bonnes affaires" - Salle de la Madeleine

"Pluvigner Infos"

- Editeur : Mairie de Pluvigner
- Directeur de la publication : Guigner Le Héanff, maire
- Réalisation de la publication : Service communication, Mairie de Pluvigner - info@pluvigner.fr
- Impression : Yannick Imprim' - 13 rue St Mathurin - Pluvigner

"Entre 10 et 12" - "Etre 10 eur ha Kreisteiz"

Le programme de ce début d'année 2012 :

Dimanche 19 février

"Balade au village de Saint Trémeur" par François Eeckman et l'association du quartier.



A la découverte d'un village caractéristique du bâti rural local ; en dépit des nombreuses transformations qui l'ont affecté depuis la deuxième moitié du siècle dernier, il recèle encore des éléments

intéressants (fours à pain, longères, ...) que cette balade invite à découvrir. Si la chapelle a disparu définitivement dans les années 1925-1930, les archives permettent encore d'en avoir une idée assez précise.

Rdv : 9h45 sur le parvis de la médiathèque (covoiturage) ou 10h sur place.

Dimanche 18 mars

"Un B17 s'écrase en forêt de Keronic", par H. Le Neillon, M. Pierre, S. Le Héanff.

Le 23 janvier 1943, Beat's me, un avion américain, élément de la flotte alliée en mission de bombardement à Lorient, subit les tirs de la DCA allemande et s'écrase en forêt de Keronic. Retour sur cet événement pluvignois en le replaçant dans le contexte de la seconde guerre mondiale et, plus directement, dans les opérations contre Lorient. Une présentation de documents sera proposée à la salle associative et un covoiturage sera mis en place pour se rendre sur le site du crash.

Rdv : 10h Salle associative de la mairie.

Dimanche 15 avril

"Pierre de Keriolet (1606-1660) : De Kerlois à Miséricorde... De la débauche à la sainteté", par C. Thomas, G. Ducreux, D. Carré



Une approche de l'environnement religieux du 17^{ème}. Keriolet et ses contemporains voyants et mystiques locaux (Nicolazic, la Bonne Armelle,...) dans la mise en oeuvre de la contre-réforme catholique. L'évocation se déroulera au long d'une marche entre Kerlois, le domaine de Keriolet, et la chapelle de Miséricorde où, selon la tradition, il se rendait quotidiennement.

Rdv : 9h45 sur le parvis de la médiathèque (covoiturage) ou 10h00 allée du château de Kerlois.